

Circuit de La Roquille



Randonnée n°581156

Une randonnée proposée par Office de Tourisme du Pays Foyen

Vous découvrez dès le départ l'église de 1730. Vous appréciez la randonnée à travers bois, vignes et routes de campagne. Ne manquez pas le très beau point de vue sur la vallée du Moulin du Terrier. En revenant sur la Roquille, vous apercevez le lavoir et la fontaine du XVIIIème et dont le puits est conservé depuis l'époque gallo-romaine.

Durée :	2h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.04km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	81m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	81m	Commune :	La Roquille (33220)
Point haut :	127m		
Point bas :	72m		

Description

Le départ se fait de l'école de La Roquille.

(D/A) Dirigez vous vers l'église et passez devant. Puis tournez à gauche et allez tout droit sur 200m.

Au lieu-dit La Croix, tournez à droite et allez tout droit en passant devant le cimetière. Vous longez des vignes et arrivez au hameau des Jeanlins. Après 500m, vous arrivez au lieu-dit Valfontaine.

(1) Au croisement, tournez à gauche, parcourez 300m. Passez le panneau de sortie du village de La Roquille pour longez bois et vignes.

Traversez la D708 et allez tout droit. Puis enfoncez-vous dans les bois et passez à côté d'une palombière.

Après 300m, arrivez près d'une pompe à eau au lieu-dit Le Châtaignier puis suivez la balise tout droit. Poursuivez toujours dans les bois. En haut de la côte, vous êtes désormais dans les vignes.

(2) Au porte-balise, prenez à droite à travers vignes et longez la limite avec la commune de Margueron. Après 200m, à la balise continuez tout droit.

Retrouvez la route goudronnée. À la balise, dirigez-vous tout droit. Puis à la seconde balise, continuez à droite en continuant d'emprunter la route goudronnée. Vous êtes entouré de vignes. Vous êtes à l'extrémité de la commune de La Roquille et au début de la commune de Margueron. Rejoignez Montvert en virant à droite.

(3) À la balise, tournez à droite et poursuivez sur la route goudronnée. Vous êtes au lieu dit-Bel Air. À la balise, continuez tout droit sur 200m en direction de la D708.

(4) Au Stop, traversez la D708 et à la balise poursuivez sur le chemin de terre en longeant les vignes. Vous êtes entre bois et champs. À la balise, continuez tout droit au milieu des vignes et rejoignez une nouvelle route goudronnée.

(5) Traversez-la et reprenez en face le chemin de terre en lisière du bois. Vous avez un joli panorama sur la vallée des deux côtés. Vous apercevez un étang sur votre gauche. Poursuivez et parvenez à une nouvelle route.

(6) Partez à gauche sur cette route goudronnée et traversant les bois. Passez près d'une palombière.

À la balise suivante, tournez à droite sur le chemin de terre. Vous êtes entre bois et vignes. Arrivez au Moulin du Terrier d'où vous pouvez contempler un superbe panorama sur la vallée.

(7) Restez sur le chemin de terre pour le quitter à la route goudronnée. Prenez à droite en direction du lieu-dit Gilet. À la seconde balise, pénétrez dans les bois en restant sur la route goudronnée pour parvenir à Gilet..

Points de passages

- D/A Parking à l'école de La Roquille**
N 44.788498° / E 0.232365° - alt. 87m - km 0
- 1 Croisement de Valfontaine**
N 44.780727° / E 0.232581° - alt. 93m - km 1.02
- 2 Au porte-balise, à droite dans les vignes**
N 44.782867° / E 0.251408° - alt. 116m - km 2.65
- 3 Montvert**
N 44.776714° / E 0.250129° - alt. 118m - km 3.37
- 4 Traversée de la D708**
N 44.774757° / E 0.244241° - alt. 106m - km 3.95
- 5 Traversée de route**
N 44.772083° / E 0.235686° - alt. 102m - km 4.71
- 6 À gauche à la route**
N 44.771599° / E 0.230538° - alt. 101m - km 5.13
- 7 Moulin du Terrier**
N 44.770138° / E 0.22496° - alt. 119m - km 5.84
- 8 Au Gillet, tout droit**
N 44.781269° / E 0.222417° - alt. 109m - km 7.21
- 9 À droite sur D141**
N 44.790417° / E 0.226497° - alt. 75m - km 8.32
- D/A Parking à l'école de La Roquille**
N 44.788483° / E 0.232699° - alt. 87m - km 9.04

(8) Prenez le chemin forestier en face. Après 300m, trouvez une balise à droite et poursuivez tout droit. Après 100m, pénétrez dans les bois, descendez une pente puis longez une clairière pour finir par traverser un pont (enjambant le ruisseau des Sandaux) sur votre droite. Puis, continuez tout droit pour retraverser un pont sur votre gauche.

(9) A l'intersection à la balise, tournez à droite sur la D141. Poursuivez tout droit sur la route jusqu'à l'intersection avec la D708. Tournez à droite, continuez sur 50m, puis tournez à droite au lieu-dit Bois d'Isaac pour rejoindre votre point de départ (D/A).

Informations pratiques

A proximité

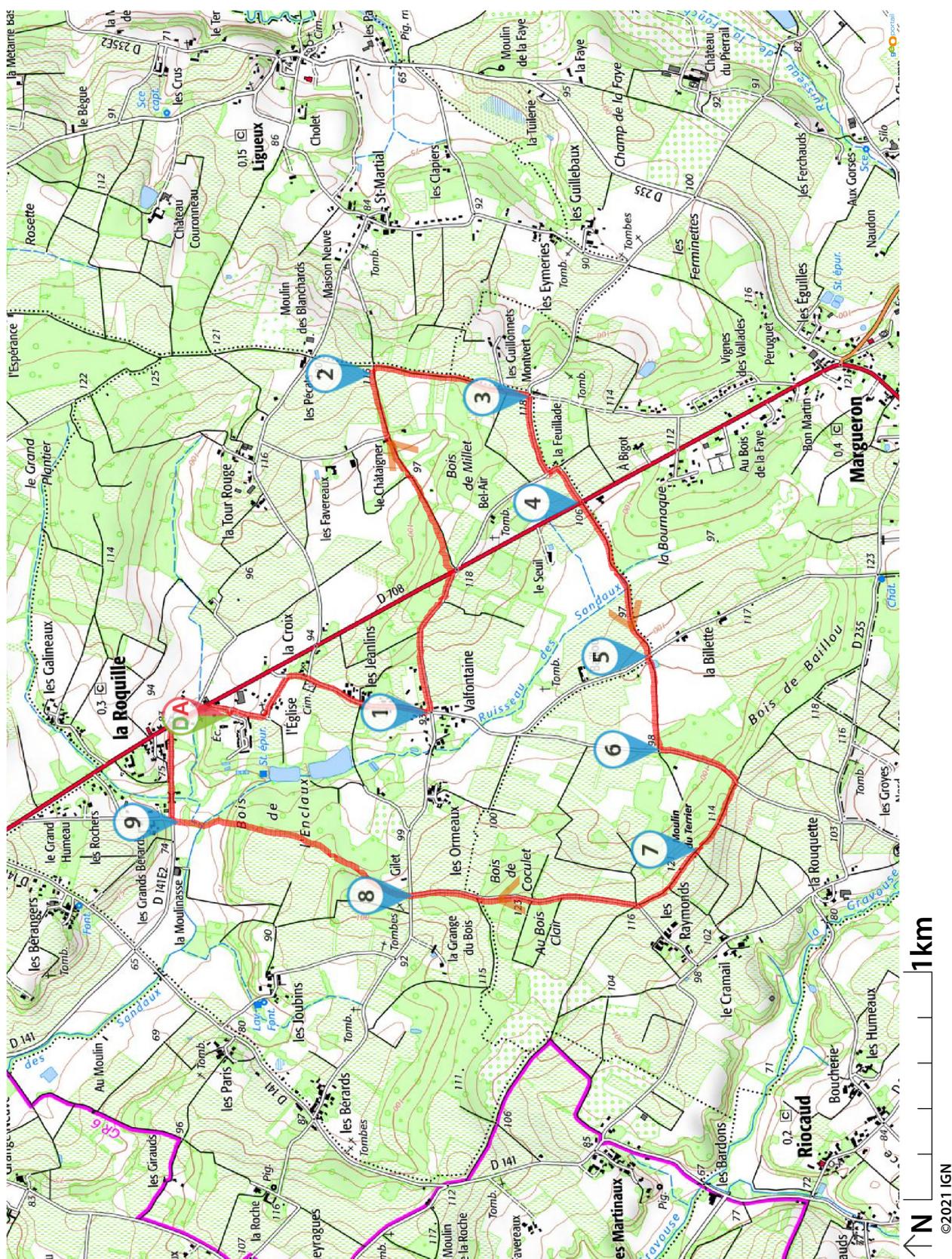
A voir aussi : la mairie du XIXème installée dans l'ancien Temple du Bourg.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-roquille/>

En savoir plus : Office de Tourisme du Pays Foyen - 102 rue de la République 33220 Sainte Foy la Grande

Tel : 0557460300 - Email : tourisme@paysfoyen.fr - Site internet : <http://www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.